Belgique : un djihadiste sur cinq est rayé du registre de la population

17/04/2016 à 11h40

Moins d'un combattant belge parti en Syrie et de retour en Belgique sur cinq est effectivement rayé du registre de la population, ressort-il de nouveaux chiffres du ministre de l'Intérieur Jan Jambon (N-VA) que relaie le journal dominical De Zondag.

Tant Bart De Wever (N-VA), bourgmestre d'Anvers, qu'Yvan Mayeur (PS), à la tête de la Ville de Bruxelles, ont déjà annoncé avoir agi de la sorte vis-à-vis de Belges partis en Syrie. **La conséquence d'un tel acte se traduit notamment dans la perte des droits sociaux, comme le droit à une allocation par exemple.**

Il semble toutefois que cela soit plus facile à dire qu'à faire. Au 18 février dernier, 21 combattants de retour au pays avaient été rayés du registre sur un total de 113 personnes faisant l'objet d'un dossier au service population de leur commune, soit moins d'un sur cinq.
Il ressort également des chiffres que la majorité des Belges partis se battre et revenus au pays proviennent de la région bruxelloise (61) et des provinces de Liège (17) et d'Anvers (15).